

Un malaise grandissant et évident.

Editorial du « Monde ». 6 juin 2020.

Police et racisme : les risques d'une cécité.

Le gouvernement doit prendre au sérieux le malaise qui envenime, en France, les rapports entre minorités et forces de l'ordre et les dérives violentes de ces dernières.

La **collusion** (*erreur de mots ou choix volontaire du rédacteur ? LRDG29*) fortuite entre deux événements d'actualité peut produire un lourd effet de sens. La concomitance entre la mort de George Floyd, un Noir américain de 46 ans étouffé lors de son interpellation par un policier blanc à Minneapolis (Minnesota), et la publication de nouveaux rapports d'expertise sur la mort d'Adama Traoré, un Français noir de 24 ans, mort en 2016 dans le Val-d'Oise après son interpellation par des gendarmes, ne pouvait pas passer inaperçue. Bravant l'interdiction de manifester, 20 000 personnes ont protesté, mardi 2 juin, aux abords du Palais de justice de Paris, et les rassemblements se succèdent depuis lors. Comparaison n'est pas raison : le statut des Noirs est une plaie toujours béante dans l'histoire politique et sociale américaine depuis l'époque de l'esclavage, prolongée par un apartheid de fait qui n'a cessé, dans les Etats du Sud, que dans les années 1960 ; en France, c'est à la fois une question historique liée à la traite négrière et à la colonisation de l'Afrique, et une réalité consécutive à une immigration relativement récente.

La fracture raciale séculaire, la présence généralisée d'armes à feu, la violence récurrente de la police aux Etats-Unis, qui tue 1 000 personnes par an – contre une vingtaine en France –, interdisent tout simplisme dans l'analogie.

Constater ces différences ne doit cependant pas conduire à occulter la réalité du grave malaise qui envenime, en France, les rapports entre les minorités dites « visibles » et les forces de l'ordre. La crainte du dérapage, voire de la bavure, est un sentiment généralisé qui fait redouter tout contact avec des uniformes. « *Je connais ce sentiment qui ronge de l'intérieur* », a témoigné [le comédien Omar Sy](#), se souvenant du temps où, anonyme, il courait dès qu'il croisait des policiers.

Cette hantise, bien des Blancs la nient simplement, parce qu'ils ne l'ont, par définition, jamais ressentie.

Des tendances amplement documentées

Rester inactif devant cette réalité, comme le fait le gouvernement, est une attitude doublement dangereuse : non seulement elle tend à aggraver une « fracture raciale » déjà matérialisée par les ghettos urbains, mais elle risque de valider la thèse, venue des Etats-Unis, qui fait de la police en elle-même un instrument de domination structurellement dirigée par les Blancs pour perpétuer un pouvoir de type colonial sur des personnes « racisées ». D'où les inacceptables [accusations de trahison](#) lancées par certains manifestants contre un policier noir.

La question n'est pas d'accuser globalement la police de racisme, mais de combattre en son sein des tendances amplement documentées : « discrimination systémique » à l'encontre de jeunes Noirs et de jeunes Maghrébins reconnue dans un cas par le Défenseur des droits,

Jacques Toubon, condamnation de l'Etat par la Cour de cassation en 2016 pour des « *contrôles au faciès* ».

Déjà mises en lumière lors de la crise des « gilets jaunes », les dérives violentes, elles, supposent une sérieuse réforme de la formation, du mode de commandement et de contrôle de la police. La pratique du dialogue avec la population de la police britannique mériterait d'être imitée. [La « traçabilité » des contrôles d'identité](#), réalisée pendant le confinement, pourrait être généralisée, comme le propose M. Toubon, et l'enregistrement vidéo systématisé, et non pas interdit comme le souhaite [le député Eric Ciotti](#). Sauf à prendre au sérieux l'écho français du drame de Minneapolis, le gouvernement s'expose à un retour brutal du « monde d'avant » le coronavirus, en pire.